

**COMPTE-RENDU
14400 BLAY**

**DE LA SEANCE DE CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 7 AVRIL 2025**

Tél / Fax 02.31.22.36.75

Département du Calvados
Canton de Trévières

Convocation du : 26 Mars 2025

Nombre de Conseillers Elus : 10

Présents : 07

Pris part à délibération : 10

L'An deux mille vingt-quatre, le 07 Avril, à dix sept heures trente, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu ordinaire de la salle de réunion, sous la Présidence de Monsieur Philippe LAUNAY, Maire.

Présents : Mesdames Noëlle GERONIMI, Martine FARE, Christel LEROUX Messieurs Philippe LAUNAY, Luc BEAUBRAS, William THAREAU

Absent s:

Absents excusés : Monsieur Alexandre GOURBIN, pouvoir donné à Monsieur Philippe LAUNAY
Monsieur Jacques Trochon, pouvoir donné à Monsieur William THAREAU
Madame Nadia Sabbagh , pouvoir donné à Madame Noëlle GERONIMI

Secrétaire de Séance : Madame Noëlle GERONIMI

ORDRE DU JOUR

- Vote du Compte de Gestion Budgets Gites et Commune 2024
- Vote du Résultat d'Affectation Budget Gîtes et Budget Commune 2024
- Vote du Compte Administratif budget Gites et Budget Commune 2024
- Vote des Taux d'Imposition 2025
- Vote du Budget Primitif commune 2025 et Budget Primitif Gites 2025

DCM 06/2025 – VOTE DU COMPTE DE GESTION DE LA COMMUNE 2024

Le conseil municipal, après avoir entendu la lecture du Compte de gestion dressé par Madame KERGRESSE, Receveur municipal, en tous points identiques au Compte Administratif dressé par l'ordonnateur.

Délibération :

Approuve le Compte de gestion dressé par Madame KERGRESSE, Receveur municipal

Délibération : 10 Pour

DCM 07/2025 – VOTE DU COMPTE DE GESTION DU BUDGET GITE 2024

Le conseil municipal, après avoir entendu la lecture du Compte de gestion dressé par Madame KERGRESSE, Receveur municipal, en tous points identiques au Compte Administratif dressé par l'ordonnateur.

Délibération :

Approuve le Compte de gestion dressé par Madame KERGRESSE, Receveur municipal

Délibération : 10 Pour

DCM 08/2025 – VOTE DE L'AFFECTATION DU RESULTAT DU BUDGET DE LA COMMUNE 2024

Le conseil municipal, constatant que le Compte Administratif présente :

En section de fonctionnement :

. un résultat de clôture de l'exercice 2023	83 748.35
. un résultat positif pour l'exercice 2024	17 158.01
. soit un résultat de clôture de l'exercice 2024	100 906.36

En section d'investissement :

. un résultat de clôture de l'exercice 2023	0.00
. un résultat pour l'exercice 2024	41 816.18
. soit un résultat de clôture de l'exercice 2024	41 816.18
• Restes à réaliser	- 54 906.80

Décide d'affecter ce résultat comme suit :

En section d'investissement de l'exercice 2025	
. au compte 1068 (recettes)	13 090.62
En section de fonctionnement de l'exercice 2025	
. le solde au compte 002 (Résultat reporté)	87 815 .74

Délibération :

Délibération : 10 Pour

DCM 09/2025 – VOTE DE L’AFFECTATION DU RESULTAT DU BUDGET DE LA GITE 2024

Le conseil municipal, constatant que le Compte Administratif présente :

En section de fonctionnement :

. un résultat de clôture de l'exercice 2023	47 363.88
. un résultat positif pour l'exercice 2024	14 512.00
. soit un résultat de clôture de l'exercice 2024	57 701.79

En section d'investissement :

. un résultat de clôture de l'exercice 2023	90.89
. un solde des restes à réaliser 2024	0
. soit un besoin de financement de	9 482.18

Décide d'affecter ce résultat comme suit :

En section d'investissement de l'exercice 2024	
. au compte 1068 (recettes)	9 482.18
En section de fonctionnement de l'exercice 2024	
. le solde au compte 002 (Résultat reporté)	43 517.87

Délibération : 10 Pour

DCM 10/2025 – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNE 2024

Conformément à l'article L 2121-14 du CGCT, le Maire quitte la séance au moment du vote du compte administratif. Le conseil municipal siège alors sous la présidence de Monsieur Luc BEAUBRAS,

1°. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Section de fonctionnement

. résultats reportés (2023)	83 748.35
. dépenses de l'exercice	144 261 .48
. recettes de l'exercice	245748.35
. résultat de l'exercice	17 738.52
. résultat de clôture 2024	100 096.36

Section d'investissement

. résultat de clôture 2023	
. dépenses de l'exercice	8 200.82
. recettes de l'exercice	50 017.00
. résultat de l'exercice	41 816.18
. résultat de clôture 2024	41 816.18
<u>Restes à réalise</u>	-54 906.80

2°. Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives aux reports à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice, aux fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3°. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4°. Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Délibération : 8 Voix Pour

DCM 11/2025 – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF GITE 2024

Conformément à l'article L 2121-14 du CGCT, le Maire quitte la séance au moment du vote du compte administratif. Le conseil municipal siège alors sous la présidence de Monsieur Luc BEAUBRAS,

1°. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Section de fonctionnement

. dépenses de l'exercice	10 081.83
. recettes de l'exercice	63 081.88
. résultat de l'exercice	53 000.05
. résultat de clôture 20223	47 363.88

Section d'investissement

. résultat de clôture 2020	
. dépenses de l'exercice	31 573.07
. recettes de l'exercice	22 090.89
. résultat de l'exercice	9 573.18
. résultat de clôture 2022	9 482.18

2°. Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives aux reports à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice, aux fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3°. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4°. Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Délibération : 8 Voix Pour

DCM 12/2025 – VOTE DES TAUX D'IMPOSITION INDIRECTS

Monsieur le maire propose de ne pas augmenter les taux d'imposition en 2023 et donc de les porter en 2024 :

TFPB : 27.51%

TFPNB 10.40%

TH : 5.75%

Délibération : Voté à l'unanimité

DCM 13/2025 – VOTE DU BUDGET PRIMITIF DE LA COMMUNE

Le projet de Budget Primitif pour 2022 est présenté par Monsieur LAUNAY Philippe.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote le Budget Primitif 2025 qui s'équilibre comme suit :

En section de fonctionnement	208 525.74
En section d'investissement	75 350.00
TOTAL DU BUDGET	283 875.74

Délibération : Voté à l'unanimité

DCM 14/2025 – VOTE DU BUDGET PRIMITIF DES GITES

Le projet de Budget Primitif pour 2022 est présenté par Monsieur LAUNAY Philippe
Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote le Budget Primitif 2025 qui s'équilibre comme suit :

En section de fonctionnement	64 077.87
En section d'investissement	19 482.18
TOTAL DU BUDGET	83 560.05

Délibération : Voté à l'unanimité

Fin de la séance 18 Heures 50